

Hongrie

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITE DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

➔ *Actions des forces de sécurité (y compris les enquêtes inefficaces – questions spécifiques liées à la communauté Rom)*

Traitement inhumain et dégradant, violations du droit à la vie par des officiers de police et/ou absence d'enquêtes adéquates, notamment dans une affaire sur les possibles motifs racistes des attaques contre des Roms.

Groupe Gubacsi (44686/07+)
Arrêt définitif le 28/09/2011

Surveillance soutenue

État d'exécution

Groupe Balázs (15529/12+)
Arrêt définitif le 14/03/2016

Surveillance Standard

État d'exécution

➔ *Mauvaises conditions de détention*

Conditions de détention inhumaines et/ou dégradantes dans les centres de détention (détention provisoire et post-condamnation), résultant principalement d'un problème structurel de surpopulation ; absence de recours préventifs et compensatoires.

Groupe István Gábor Kovács (15707/10)
Arrêt définitif le 17/04/2012

Surveillance soutenue

État d'exécution

Varga et autres (14097/12+)
Arrêt pilote définitif le 10/06/2015

Surveillance soutenue

État d'exécution

➔ *Migration et asile*

Manquement des autorités à leur obligation procédurale d'évaluer les risques de mauvais traitements avant d'expulser les demandeurs d'asile vers la Serbie ; et **violation de l'interdiction d'expulsion collective des étrangers**.

Groupe Ilias et Ahmed (47287/15)

Arrêt définitif le 21/11/2019

Surveillance soutenue

État de l'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITE DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

➤ *Détention et autres droits*

Réclusion à perpétuité soit sans possibilité de libération conditionnelle et absence d'un mécanisme de révision approprié de ce type de peines soit avec possibilité de libération conditionnelle qu'après avoir purgé 40 ans de la peine.

Groupe László Magyar (73593/10)

Arrêt définitif le 13/10/2014

Surveillance soutenue

État d'exécution

➤ *Illégalité ou durée excessive de la détention provisoire*

Violation du droit à la liberté et à la sécurité en raison d'une détention illégale, de l'absence de motivation suffisante par les tribunaux nationaux du maintien en détention provisoire et de la violation du principe de « l'égalité des armes » en raison du manque d'accès aux éléments pertinents de l'enquête lors de la contestation de la détention.

Groupe X.Y. (43888/08)

Arrêt définitif le 19/06/2013

Surveillance standard

État d'exécution

➤ *Durée excessive des procédures judiciaires*

Durée excessive des procédures civiles et pénales et absence de recours effectifs.

Groupe Gzásó (48322/12)

Arrêt pilote définitif le 16/10/2015

Surveillance soutenue

État d'exécution

➤ *Liberté d'expression*

Cessation indue et prématurée des mandats des requérants en tant que Président et Vice-président de l'ancienne Cour suprême hongroise par des mesures législatives *ad hominem* adoptées dans le cadre d'une réforme majeure du système judiciaire. Dans la première affaire, l'acte législatif avait un rang constitutionnel et n'était donc pas susceptible de recours devant la Cour constitutionnelle. La Cour a estimé que les mesures litigieuses étaient dues aux opinions et aux critiques exprimées par le requérant sur des questions d'intérêt public (projet de réforme majeure envisagée du système judiciaire) et qu'elles avaient un « effet dissuasif », décourageant aussi d'autres juges et présidents de juridictions de participer au débat public sur des questions relatives à l'indépendance de la justice.

Groupe Baka (20261/12)

Arrêt définitif le 23/06/2016

Surveillance soutenue

État d'exécution

➤ *Obtention, usage, divulgation ou rétention d'informations privées*

Lacunes dans la législation en matière de surveillance secrète : absence de garanties suffisamment précises, effectives et complètes en ce qui concerne la prise, l'exécution, et la réparation éventuelle de mesures de surveillance.

Szabó et Vissy (37138/14)

Arrêt définitif le 06/06/2016

Surveillance soutenue

État d'exécution

PRINCIPALES QUESTIONS DEVANT LE COMITE DES MINISTRES - SURVEILLANCE EN COURS

► *Discrimination – questions spécifiques liées à la communauté Rom*

Surreprésentation des enfants Roms dans des écoles spéciales en raison d'erreurs systématiques de diagnostic de trouble mentaux.

Horváth et Kiss (11146/11)
Arrêt définitif le 29/04/2013

Surveillance soutenue

État d'exécution